

Le nomade, conçu sur la notion de partage

. Un outil de la mutualisation des matériels éducatifs

Le nomade est un kit collectif de matériels éducatifs destiné à être mutualisé entre les établissements scolaires et périscolaires de la commune ou de la Communauté de communes.

Chaque kit est composé de matériels en quantité suffisante pour une trentaine d'enfants et est accompagné d'un guide d'utilisation et d'un fichier d'activités.

. Un service qui garantit cette mutualisation

edea, société de services :

- organise les transferts planifiés du kit d'un établissement à l'autre ;
- assure à chaque transfert, l'inventaire et l'entretien du matériel ;
- sécurise la livraison : le kit est livré dans un roll de sécurité qui permet de ranger, déplacer et protéger le matériel ;
- contrôle systématiquement la qualité et la conformité du matériel.

Le nomade, créateur de situations exceptionnelles pour tous

. Des matériels et des thèmes validés sur le terrain

- Des professionnels de l'éducation ont validé la sélection des matériels, conçu les fichiers d'activités et les ont testés sur le terrain.

- Le choix des thèmes est le fruit d'une concertation avec des mairies, des éducateurs et des enseignants.

- Ces kits ont pour vocation d'apporter aux enfants des possibilités d'expériences originales et aux éducateurs et enseignants, des moyens de créer des situations exceptionnelles pour tous.

. Un projet ouvert sur la transmission aux autres

Nous savons que l'enfant apprend à tout âge dans des conditions actives dont certaines sont constantes : en manipulant, en essayant, en répétant, en imaginant et en se projetant dans l'action. Il apprend d'autant mieux qu'il agit avec les autres dans le cadre d'un projet :

- La préparation du projet, telle qu'elle est présentée dans le fichier, comprend différentes étapes qui développent des comportements spécifiques : la découverte qui stimule la curiosité, l'entraînement qui appelle la persévérance et l'aboutissement du projet qui procure du plaisir et témoigne de la valeur de l'effort.

- Le partage du projet est proposé sous la forme d'une représentation collective devant les autres personnes du groupe, de la classe, de l'école, du quartier ou de la ville. Il permet la participation authentique des enfants à la vie sociale de l'établissement, du quartier ou de la commune et valorise leur création.

- Une trace de cette représentation peut être laissée sous forme de photos, vidéos..., et adressée à **edea** qui la mettra, après autorisations légales, sur Internet. À la fin de l'année, un vote sera effectué par les établissements. Le gagnant offrira un kit de matériels à un établissement dans le besoin.

. Des projets adaptés à tous les lieux d'accueil et offrant une liberté d'exploitation

Nous savons aussi que l'enfant apprend en tous lieux : ainsi, les projets ont-ils été pensés pour convenir à toutes les structures d'accueil, centres de loisirs ou écoles.

Dans cet esprit, le matériel est élaboré pour que les éducateurs et les enseignants puissent l'exploiter en inventant diverses situations autour d'activités plus ou moins complexes, plus ou moins ludiques, plus ou moins pédagogiques, selon leurs objectifs.

Un principe qui fédère les acteurs de l'éducation autour de l'enfant

. L'acheteur, garant de la qualité auprès de l'utilisateur

L'acheteur, qu'il soit mairie, conseil général ou association, en investissant dans du matériel de qualité et régulièrement entretenu, manifeste sa volonté de fournir aux éducateurs et aux enfants un environnement épanouissant et sécurisé pour leurs activités.

. L'utilisateur, mutualisant son expérience

- L'utilisateur, éducateur, enseignant ou animateur, en bénéficiant pour un temps défini d'un matériel exceptionnel que son budget ne lui permet pas toujours d'acquérir, peut exercer sa pratique dans les meilleures conditions.

- Sur le site Internet d'**edea**, il peut partager ses innovations, les compléments d'activités et toutes les utilisations originales du kit, expérimentés avec les enfants.

. **Le prescripteur, porteur de projets innovants**

Le prescripteur, conseiller pédagogique, inspecteur de l'Éducation nationale, directeur de centre ou intervenant, peut proposer des projets innovants et mettre en pratique des activités fédératrices entre tous les utilisateurs des kits nomades.

. **Les enfants, responsabilisés par la matérialisation du projet**

Les enfants, en agissant ensemble avec du matériel de qualité, peuvent développer des comportements de coopération et de coordination. Le respect du matériel, du travail de l'autre ainsi que la représentation du projet stimulent leurs comportements citoyens.

Une entreprise citoyenne pour des enfants citoyens

edea, société de services, se positionne également comme une entreprise citoyenne. Elle met toutes ses compétences et son réseau de relations au service des acheteurs et des utilisateurs pour le bénéfice des enfants, à travers :

- la recherche de matériels de qualité auprès de fournisseurs professionnels,
- une collaboration avec les professionnels de l'éducation ;
- la gestion de ses services.

Avec la volonté de pérenniser un matériel recyclable

. **Le choix de l'écologie**

edea travaille avec des pôles de recherche industriels pour proposer des matériaux innovants, recyclables et de qualité. La sélection des produits ou leur fabrication s'opèrent chez des fournisseurs professionnels qui partagent les mêmes valeurs : respect de l'environnement et du travail, dans la perspective du développement durable.

. **Le choix de la qualité et de la sécurité**

edea recherche la meilleure qualité pour ses matériels, tous conformes aux normes de sécurité en vigueur. Un certificat ou une attestation de conformité sont adressés sur simple demande.

En élargissant l'accès au matériel

. **Dans un contexte éducatif enrichi**

Les kits **edea**, par leur qualité et parce qu'ils sont conçus pour durer, apportent à l'enfant le plaisir de la manipulation et lui enseignent le respect d'un matériel dont la vocation est de circuler. Destinés à différents moments de la vie d'un enfant, au centre de loisirs ou à l'école, ces kits lui font aussi appréhender plusieurs manières de découvrir et d'apprendre.

. **Par des échanges de ressources**

Les kits **edea**, parce que leur durée d'utilisation permet d'enrichir leur usage, offrent naturellement aux éducateurs et aux enseignants sur le site Internet d'**edea**, des ressources gratuites et un lieu d'échange entre professionnels : prolongements aux activités présentées dans les fichiers, ressources documentaires, jeux-concours...

. **Avec des budgets partagés**

Les kits **edea**, parce qu'ils sont faits pour être exploités dans une période donnée, ouvrent au plus grand nombre d'utilisateurs l'accès au matériel éducatif, en mutualisant les budgets des acheteurs.

En élaborant une charte de confiance avec les acteurs de l'éducation

edea, dans son guide de l'utilisateur, appuie ses engagements de mutualisation sur des procédures établies pour chaque étape du transfert des kits nomades (livraison, inventaire, reprise, entretien). Par des consignes de veille et d'utilisation du matériel, elle garantit la sécurité des matériels et des enfants.

edea, en fédérant les partenaires du monde éducatif autour de la mutualisation de son offre, souhaite être à leur service et à travers eux, au service de tous les enfants.

I. Présentation du nomade

Le nomade **edea** est un kit collectif de matériels ludo-éducatifs destiné à être mutualisé entre les établissements scolaires et périscolaires d'une même commune ou d'une Communauté de communes.

Le nomade est conçu pour que les établissements puissent bénéficier d'une grande quantité de matériels de qualité.

Les périodes pendant lesquelles les utilisateurs disposent du matériel ont été définies pour permettre la réalisation de projets éducatifs proposés dans le fichier d'activités qui accompagne le kit.

Le nomade est aussi un service : gestion des transferts d'un établissement à l'autre, inventaire, contrôle de la qualité et de la conformité du matériel, réparation ou remplacement des pièces.

La démarche du nomade s'inscrit dans les valeurs citoyennes que défend **edea** : durabilité du matériel, efficacité du service, économie budgétaire, responsabilité partagée entre l'organisme payeur, les utilisateurs et **edea**, dans l'unique objectif de garantir au plus grand nombre d'enfants des outils de qualité.

II. L'acheteur

L'acheteur, en commandant un nomade, mutualise ses ressources et ses moyens budgétaires pour faire bénéficier le plus grand nombre d'établissements d'un matériel de qualité et exceptionnel dans sa composition ; il exprime sa volonté de participer à l'enrichissement des activités éducatives des enfants.

Dans cette démarche, **edea** lui garantit la qualité et la conformité du matériel acheté.

edea lui propose par contrat le service associé qui comprend la gestion des itinérances entre les établissements, l'inventaire, le contrôle qualité et conformité du matériel à chaque transfert ainsi que sa maintenance.

III. L'utilisateur

L'utilisateur bénéficie de l'utilisation d'un kit de matériels de qualité, pendant une période déterminée de l'année.

Compte tenu de la valeur du matériel et de la démarche d'itinérance du kit entre plusieurs établissements, il s'engage à prendre soin du matériel et à respecter les procédures qui lui sont liées pour la satisfaction des autres établissements et pour le plus grand bénéfice des enfants.

Pour l'aider à s'inscrire dans cette démarche de mutualisation, **edea** a tenu à simplifier les procédures et à fournir des supports et des documents pratiques et rapides d'utilisation.

IV. Respect des procédures

1. Livraison

Dans un souci d'efficacité, un rendez-vous est préalablement pris avec l'utilisateur, la semaine avant la livraison et lui est confirmé par mail.

Le conditionnement du matériel a fait l'objet d'un soin tout particulier. Une « roulotte » métallique recouverte d'une housse plastique, robuste et stable, est mise à disposition pour faciliter le rangement, la protection et le transport du matériel.

L'utilisateur veillera à ce stade à contrôler, à l'aide du bordereau de livraison, le nombre et l'état des colis conformément aux règles en vigueur.

2. Inventaire

Le livret d'inventaire du kit de matériels suit et garantit l'intégrité du produit tout au long de sa vie itinérante. L'utilisateur le reçoit par mail, préalablement à la livraison, et le retourne à **edea** dûment renseigné dans les 7 jours qui suivent la livraison. Il permet à l'utilisateur de contrôler le matériel avant sa mise en service. Ce livret mutualiste permet un contrôle permanent des matériels et une assurance de l'intégrité du kit pour l'utilisateur suivant.

3. Reprise

Dans un souci d'efficacité, un rendez-vous est préalablement pris avec l'utilisateur, la semaine avant la reprise du matériel et lui est confirmé par mail.

Le livret d'inventaire va permettre au technicien **edea**, lors de sa venue de comptabiliser le matériel et d'effectuer le contrôle qualité. Ce livret sera signé par le technicien et l'utilisateur.

La roulotte est aussi l'outil mutualiste qui va permettre à l'utilisateur un gain de temps et de fiabilité lors de l'inventaire du matériel, au bénéfice de l'utilisateur suivant. L'utilisateur aura pris soin de regrouper le matériel autour de la roulotte le jour du contrôle.

4. Veille

a) Matériels perdus, disparus

Signalez-le immédiatement à votre organisme payeur (exemple : mairie) avec qui **edea** trouvera une solution dans les meilleurs délais.

b) Matériels abîmés, détériorés, cassés

Signalez-le immédiatement à votre organisme payeur (exemple : mairie) avec qui **edea** trouvera une solution de remplacement ou de réparation.

Garantissez la sécurité des enfants, en mettant hors de leur portée tous matériels potentiellement dangereux.

IV. Respect des matériels

La notice qui accompagne chaque kit vous permet de connaître le cadre d'utilisation des produits.

Tous doivent être utilisés dans le strict cadre de la fonction pour laquelle ils ont été conçus. Ils ne devront être ni détournés de cette fonction, ni utilisés dans des conditions ou lieux inadaptés.

La « roulotte » ainsi que des bacs plastique de rangement adaptés permettent de garantir la protection des matériels.

V. Respect des consignes d'activités

Le fichier d'activités qui accompagne chaque kit définit le cadre dans lequel il doit être exploité.

Tous les produits **edea** doivent être utilisés dans le cadre d'activités dirigées et sous la surveillance d'un adulte.

Ils doivent être utilisés conformément aux types d'activités pour lesquelles ils ont été conçus.

VI. Sécurité des enfants

La notice et le fichier d'activités qui accompagnent le kit précisent les conditions de sécurité dans lesquelles les enfants doivent l'utiliser :

- respect des âges préconisés ;
- nombre d'enfants utilisant simultanément le matériel ;
- respect des consignes de sécurité liées à chaque produit (utilisation et protection) ;
- respect des consignes de sécurité liées à l'utilisation de la « roulotte ».

 en fédérant les partenaires du monde éducatif autour de la mutualisation de son offre, souhaite être à leur service et à travers eux, au service de tous les enfants.